

Nos Permis



Permis BE



Permis A2



Permis A1



Permis C



Permis C1



Permis CE



Permis B(78)



Code en salle

Nos Formations



Code en ligne



B96



AM (BSR)



125 cm3



Passerelle
vers A

Nos CACES



CACES® R489
CAT 1/3/5



CACES® R490

Nos coordonnées :

Adresse : RN96 chemin du concasseur 13860 Peyrolles-En-Provence
Mails : luberon.ecoledeconduite@gmail.com - secretariat.luberon@gmail.com
Téléphone : 06.70.89.25.44

N° SIRET 820 660 066 00045 RCS AIX EN PROVENCE
Code APE 8553 Z - N°TVA Intracom FR27820660066
N° agrément E 1801300050
N° Déclaration d'activité 93131625913

DEVIS – CACES® R486 – catégorie B recyclage

Vous trouverez ci-dessous notre proposition de formation au CACES® R486 – catégorie B recyclage :

CACES® R486 catégorie B recyclage

- Formation Catégorie B :

Plate-forme élévatrice mobile de personnel (PEMP) à élévation multidirectionnelle, catégorie B, permettant à un ou plusieurs opérateurs de travailler en hauteur en toute sécurité. Équipée d'une nacelle avec système d'élévation et de commandes accessibles depuis la nacelle, elle peut se déplacer et se positionner horizontalement pour un accès facilité sur des zones difficiles.

Montant NET : 550.00€

TVA non applicable selon l'article 293B du CGI

À LIRE ATTENTIVEMENT :

Nous attirons votre attention sur le fait que

Il est nécessaire d'être muni(e) d'une **pièce d'identité française en cours de validité**.

À la suite de nombreuses annulations en amont des actions de formation, nous vous informons que **toute formation annulée**, en dehors des délais de conditions générales de vente et/ou de **l'absence du candidat** dès le premier jour de la formation, **sera facturée**.

MODALITÉS DE FINANCEMENT :

Paielement total en ligne ou en plusieurs fois :



SITE INTERNET

Nos paiements en ligne : <https://boutique.luberon-ecole-conduite.fr/>



Nos formations sont finançables par l'intégralité des opérateurs de compétence (OPCO) SANS SUBROGATION

PROGRAMME DE FORMATION

CACES[®] R486 catégorie B recyclage

⇒ OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- ✓ Savoir manipuler en sécurité une PEMP tout en préservant le personnel, le matériel et les marchandises.
- ✓ Apporter ou réactualiser les connaissances théoriques et pratiques pour satisfaire :
 - Au décret 98-1084 du 02 décembre 1998 relatif à l'obligation de formation et de contrôle des connaissances en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite.
 - À la recommandation 486 de la CNAM comprenant les référentiels de compétences et d'évaluation théorique et pratiques en vue de la délivrance du CACES[®].

⇒ PROGRAMME DE LA FORMATION :

SEQUENCE 1

Réaliser la prise de poste en mobilisant ses connaissances et en effectuant les contrôles nécessaires afin d'assurer une conduite sécurisée d'une plate-forme élévatrice mobile de personnel (PEMP) à élévation multidirectionnelle.

SEQUENCE 2

Maîtriser les conditions d'équilibre des PEMP.

SEQUENCE 3

Effectuer les opérations de mise en place, de conduite et de manœuvre des PEMP à élévation multidirectionnelle de type 1, dans le strict respect des règles de sécurité.

SEQUENCE 4

Effectuer les opérations de conduite et de manœuvre des PEMP à élévation multidirectionnelle de type 3, dans le respect des règles de sécurité.

SEQUENCE 5

Réaliser les opérations de fin de poste et l'entretien quotidien en détectant les éventuels dysfonctionnements ou anomalies de la plate-forme élévatrice multidirectionnelle, afin d'en assurer le signalement.

⇒ DURÉE DE LA FORMATION :

🕒 14 heures de formation.

⇒ LIEU DE FORMATION :

📍 **Centre de formation Luberon Ecole de conduite :**

RN 96 Chemin du Concasseur, 13860 Peyrolles-en-Provence.

⇒ PUBLIC VISÉ ET PRÉREQUIS :

- ✓ Tout utilisateur de Plateforme Elévatrice Mobile de Personnel (PEMP), avec ou sans expérience.
- ✓ 18 ans minimum,
- ✓ Expérience de conduite et/ou disposant d'un CACES® « PEMP » (ou équivalent) dont la date de validité expire,
- ✓ Aucune contre-indication médicale à la conduite des PEMP,
- ✓ Maîtrise du français oral et écrit et des 4 opérations mathématiques de base,
- ✓ Pour les personnes en situation d'handicap, des Référents sont à votre disposition.

⇒ SANCTION DE FORMATION :

- ✓ Attestation de formation PEMP et/ou port du harnais,
- ✓ Délivrance du CACES®, après réussite aux tests théorique et pratique.

⇒ **MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES :**

- ✓ Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- ✓ Alternance entre théorie et pratique.
- ✓ Salles de cours équipées de moyens multimédias.
- ✓ Aire d'évolution spécialement aménagée.
- ✓ Véhicules adaptés à l'enseignement.
- ✓ Livret d'apprentissage.
- ✓ Fourniture de supports pédagogiques spécifiques.

⇒ **EVALUATION DE LA FORMATION & CONDITION DE REUSSITE :**

- ✓ Feuilles de présence émargées par les stagiaires.
- ✓ Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés.
- ✓ Condition de réussite : Satisfaire à l'examen final.

⇒ **ENCADREMENT :**

Formateurs experts, métiers ayant validé un parcours de formation.

DÉMARCHE ADMINISTRATIVE : PIÈCES À FOURNIR

☐ **1 Photo d'identité.**

☐ **Les copies recto-verso :**

Votre **carte d'identité ou passeport français** en cours de validité.

Votre **carton CACES initial**.

EQUIPEMENTS OBLIGATOIRES

☐ Vos chaussures de sécurité.

☐ La paire de gants de votre travail.

☐ Gilet haute visibilité.